



Section départementale de Seine-Saint-Denis
SNFOLC 93 – Union locale FO
Bourse du travail, 24 rue de Paris, 93100 Montreuil
Tél. / fax : 01.55.86.24.47 ou 06.82.35.15.71
Mail : snfolc93@gmail.com

Aucune création de postes de CPE prévue pour nos établissements pour la rentrée 2024 ...
LETTRE OUVERTE À MADEME LA RECTRICE

À plusieurs reprises, depuis le début de cette année scolaire, les collègues des collèges et lycées de notre département vous ont alertée, ainsi que M. le Directeur académique des services de l'Éducation nationale en Seine-Saint-Denis, sur la pénurie d'AED et de CPE dans leurs établissements.

Si vous n'étiez pas tout à fait convaincue de la nécessité d'y pourvoir, la priorité affichée par le Ministère, après l'attaque du 13 octobre de la Cité scolaire Gambetta-Carnot d'Arras, de protéger personnels et élèves, aurait dû achever de vous en persuader, de même que la campagne contre le harcèlement lancée par vos services au mois de novembre.

Une telle exigence de sécurité réclame sans doute de la vigilance de la part des personnes travaillant dans les établissements scolaires : elles en font évidemment preuve sans ménager leur énergie et leur intelligence.

Elle réclame évidemment de la part des collectivités territoriales des équipements et des travaux : nous n'avons cessé de les rappeler à leur responsabilité de propriétaires des lieux pour qu'elles s'acquittent de leurs devoirs de mise aux normes des bâtiments.

Elle réclame aussi, elle réclame d'abord des Vies scolaires en état de fonctionner, c'est-à-dire, pour commencer, avec des CPE et des AED en nombre suffisant: ce n'est pas le cas à France-Drancy, ni à Bert-Drancy, ni à Martin-Épinay, ni à Pasteur-Villemomble, ni à Héritier-Noisy, ni à Henri-IV-Vaujours, ni à Evora-Montreuil, ni à Monod-Noisy, - la liste

n'est pas limitative- comme les collègues vous l'ont crié, en vous envoyant pétitions, motions, prises de position, en vous demandant audience, en faisant valoir leurs droits de retrait, en se mettant en grève et en manifestant à Créteil ou à Bobigny.

Faute de quoi, collèges et lycées sont laissés à la dérive. Ici aux interours, ce sont des professeurs qui craignent de sortir, tandis que d'autres s'improvisent AED. Là, des recoins du collège réputés dangereux sont interdits aux élèves venus de telle cité ou de tel quartier. Ailleurs, des blessés doivent être hospitalisés. Partout des bousculades à deux doigts de mal tourner, devant les établissements ou à l'intérieur. Plusieurs après-midis, des centaines d'élèves presque livrés à eux-mêmes faute de surveillants.

Nous savons que l'objet d'un collège ou d'un lycée ne saurait se réduire à l'organisation de la sécurité des personnes qui le fréquentent. Mais aucune transmission régulière du savoir ne peut se faire au sein d'établissement ouverts à la violence et à la décomposition sociale

Aux revendications de celles et ceux qui détiennent sur place l'expertise, vous avez fait répondre, jusqu'à présent, qu'étant dans les repères, ils ne devaient en somme leurs difficultés qu'à leurs propres mauvaises pratiques ou à une gestion mal avisée des moyens que vous leur aviez accordés, et qu'ils n'avaient d'autres ressources que de chercher en eux-mêmes comment parer aux dangers auxquels les exposent des décisions qui sont de votre ressort...

Madame la Rectrice,

Avec les annonces ministérielles de fin décembre, les conséquences de la politique de l'enveloppe fermée se dévoilent dans toute leur nudité : aucune création de postes de CPE prévue pour nos établissements : aucun CPE supplémentaire pour Héritier-Noisy qui n'en a qu'un seul pour 670 élèves, aucun pour France-Drancy où le seul collègue en poste avoue ne pouvoir faire face qu'aux situations d'urgence, aucun pour Pasteur-Villemomble touché ce mois de décembre par un incident d'une extrême gravité, ni pour Bert-Drancy, ni pour Martin-Épinay, ni pour Henri-IV-Vaujours, ni pour Evora-Montreuil, ni pour Monod-Noisy.

Comment doivent réagir les collègues ? Leur demandez-vous de se résigner à cette pénurie et de s'attendre chaque fois au pire, pour cette raison, invoquée par l'un de vos représentants devant des CPE, que « la violence a toujours existé dans ce département » ? Devraient-ils renoncer à exercer leurs missions ? Faut-il que les familles s'accommodent de voir leurs enfants partir le matin avec de l'appréhension vers leur collège ou leur lycée ?

N'y-a-t-il d'autre choix que le pourrissement de la situation ?

Il y a urgence à prouver le contraire.

CPE, AED, mais aussi AESH, assistantes sociales, infirmières, professeurs... il y a urgence à créer les postes selon les besoins et à pourvoir ceux qui ont été créés !

Nous sommes disponibles pour nous en ouvrir auprès de vous avec une délégation des établissements afin d'obtenir des réponses.

Mais, vous le savez, nous sommes aussi prêts, au besoin, à aider nos professions, dans la plus large unité possible, à préparer la bataille pour rentrer dans leurs droits !

Montreuil, le 6 janvier 2024